

ministère des Transports, que le *Globe and Mail* a qualifiée d'«extraordinairement arrogante». Mais comme cela exigerait un peu de temps, je vais me borner à dire que la question de l'aéroport à Toronto est une preuve de la nécessité du genre de consultations dont j'ai parlé.

En compagnie de quelques-uns de mes collègues, j'ai visité Hamilton la semaine dernière. Nous y avons appris que le même genre de problèmes inquiétait bien des gens de cette ville. Nous avons discuté avec eux, entre autres, de l'aménagement possible d'un nouvel aéroport international dans la région de Toronto-Hamilton, dans le township de Beverley ou à Mount Hope. Au dire de ces gens, le premier emplacement serait à déconseiller parce qu'il empiéterait sur des secteurs nécessaires à l'aménagement de parcs et de centres de loisir et l'autre serait inacceptable, en raison de sa trop grande proximité de la ville et du danger de pollution par le bruit. Je vais demander au ministre de discuter de ces questions avec les groupes qui représentent les intéressés de cette région.

J'ajoute, en terminant, que l'aménagement urbain nous pose un important problème, celui de surveiller notre milieu et nos moyens de collaborer avec les divers paliers de gouvernement. Nous devons nous demander jusqu'à quel point le progrès économique devrait justifier la destruction du cadre dans lequel nous vivons. Une nouvelle hiérarchie des valeurs s'impose graduellement, selon moi, et la sauvegarde d'un sain mode de vie devrait passer au premier plan.

(La séance est suspendue à 6 heures.)

Reprise de la séance

La séance reprend à 8 heures.

M. Barry Mather (Surrey): Monsieur l'Orateur, à propos des affaires urbaines et des affaires régionales dont nous discutons ce soir, et à l'appui de la motion néo-démocrate qui reproche au gouvernement fédéral son inertie face aux problèmes des villes du Canada, je tiens à insister sur l'élément du problème urbain qui s'appelle la pollution, celle de l'air, de l'eau et par le bruit. On a souvent entendu dire récemment, monsieur l'Orateur, que nous vivons à une nouvelle époque. Les sciences et les techniques ont révolutionné notre mode de vie. Le Canada a changé de visage; il compte aujourd'hui de grandes villes, de vastes banlieues et d'immenses régions. Que ce soit pour le meilleur ou pour le pire, le Canada n'est plus le pays rural d'autrefois, l'ancien Canada d'il y a 40, 30 ou même 25 ans, le Canada paysan.

[M. Brewin.]

Le Canada compte aujourd'hui 17 agglomérations urbaines dont la population dépasse celle de l'Île-du-Prince-Édouard. Nos trois plus grandes villes sont plus peuplées que n'importe laquelle des quatre provinces atlantiques. Sur les dix provinces, il n'y a que le Québec et l'Ontario qui aient plus d'habitants que Montréal et Toronto. Dans ce nouveau Canada, tout urbanisé, force nous est de vivre et de travailler coude à coude. Il s'ensuit que nous devons concerter nos efforts, dans la réflexion et dans l'action, pour affronter ensemble les problèmes qui nous assaillent tous.

• (8.10 p.m.)

Permettez-moi d'aborder les différents domaines de pollution qui troublent la plupart des Canadiens. Puisque les trois quarts d'entre eux sont aujourd'hui des citoyens, le gouvernement devrait contrôler la pollution de l'eau plus activement qu'il ne l'a fait jusqu'ici. L'attaque du NPD contre le bill du gouvernement traitant de ce sujet portait essentiellement sur quatre graves lacunes de ce projet de loi. Premièrement, il ne définit pas les normes nationales qualitatives de l'eau; deuxièmement, le bill n'arrêtera pas les pollueurs, puisque la pollution ne figurera pas en tant qu'acte criminel dans le Code. Troisièmement, il néglige de prévoir les crédits massifs nécessaires à la dépollution de l'eau et quatrièmement, il n'a pas réussi à établir un dispositif fédéral, provincial et municipal capable de coordonner la lutte contre la pollution à l'échelle nationale.

Presque tous les membres libéraux du comité permanent des ressources nationales et des travaux publics se sont prononcés l'an dernier en faveur de normes nationales de l'eau, mais le parti libéral a maintenant approuvé un plan qui permettra à des havres de pollution de se créer d'un bout du pays à l'autre. Selon ces propositions, les provinces et les régions seront à couteau tiré pour attirer les industries et créer les emplois nécessaires; ce sera le résultat d'une surveillance réduite dans le domaine de la pollution de l'eau. Le système de contrôle de la pollution qu'Ottawa met au point en vertu de la loi sur les ressources en eau du Canada engage dix autres comités consultatifs au palier fédéral-provincial et toute une ribambelle d'agences locales de gestion de la qualité de l'eau dans la jungle du contrôle de la pollution. Déjà, nous voyons dans cette arène générale de discussion et de contrôle, dix ministères divers du gouvernement fédéral, neuf organismes, quatre commissions, trois offices internationaux, 30 sous-comités et 40 lois du Parlement plus tous les services provinciaux qui s'occupent de la question de l'eau. Le problème est réel et croissant, et le remède est dilué et anodin.